Communiqués de l'association suisse

Objekttyp: Group

Zeitschrift: Le tracteur : périodique suisse du machinisme agricole motorisé

Band (Jahr): 12 (1950)

Heft 8

PDF erstellt am: 02.06.2024

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek* ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

Communiqués de l'association suisse

Rapport d'activité pour l'année 1950

Introduction:

L'année envisagée a été extrêmement sèche et mauvaise pour l'agriculture suisse. Les chutes de pluie ont été encore plus faibles qu'en 1947. Même dans les régions qui, dans les périodes de sécheresse précédentes dénotaient des pluies orageuses, les précipitations tant attendues ont manqué à partir du milieu de juin, et pour une durée de 2 mois et demi, de sorte que les regains ont complètement fait défaut. La récolte de pommes de terre et de fruits a également été mauvaise. La moisson, tout au moins en ce qui concerne la qualité, s'est trouvée supérieure à la moyenne.

(Les rendements déficitaires de 1949 se sont en particulier aussi fait sentir sur le marché des machines agricoles, où, dès le milieu de l'année, on a observé un fort recul de la demande. A vrai dire, cette tendance provient également d'une saturation partielle du marché.

L'industrie des machines agricoles, et en particulier celle des tracteurs, sur laquelle ce recul s'est en premier lieu fait sentir, s'est trouvée dans un état alarmant du fait de l'apparition de nouvelles maisons et de la concurrence étrangère accrue. Nous sommes les derniers à nous réjouir de cette situation, tant s'en faut! Nous espérons seulement que les plaintes parviendront jusqu'aux oreilles de l'Union suisse de l'industrie et du commerce et que celle-ci comprendra qu'elle doit s'en prendre à elle-même de la prétendue mauvaise volonté des paysans.

Le **nombre des membres** s'est accru de 793 unités, compte tenu des démissions. Cela représente 257 admissions de plus que l'an dernier et presque autant qu'en l'année record 1947 (869). Le tableau suivant indique de quelle façon les Sections ont participé à cette augmentation:

Sections:	1948:	1949:	Changements par rapport
			à l'année précédente:
Argovie	584	622	+ 38
Bâle-Ville	129	132	+ 3
Bâle-Campagne	182	210	+ 28
Berne	707	980	+ 273
Jura bernois	60	59	— 1
Fribourg	229	194	— 35
Grisons	21	14	_ 7
Lucerne	469	514	+ 45
Neuchâtel	71	86	+ 15
St-Gall	221	292	+ 71
Schaffhouse	224	240	+ 16.
Soleure	213	269	+ 8
Tessin	55	63	+ 8
Thurgovie	545	621	+ 76
Zurich	1350	1571	+ 221
Membres individuels	45	31	— 14
Total:	5105	5898	+ 793



Carburants et lubrifiants «Shell» – force et longévité de votre tracteur

La somme des expériences réunies au cours de nombreuses années et dans tous les pays a permis à Shell de produire des carburants et des huiles qui satisfont en tous points aux conditions particulières d'exploitation des tracteurs agricoles. Leur emploi garantit à l'agriculteur un rendement supérieur et économique du tracteur.

Pétrole Shell pour

Shell X-100 Motor Oil

Shell Rotella Oil

White Spirit Shell pour tracteurs

Carburants anti-détonnants pour moteurs à carburateur

Benzine Shell

«Diesoline» Carburant pour moteur Diesel, de haute qualité et possédant une grande facilité d'allumage

Lubrifiant aux propriétés nouvelles

Lubrifiant spécialement conçu pour moteurs Diesel En réalité, le nombre de nos membres s'est même accru de 300 unités, car de nombreuses inscriptions nous sont parvenues après le 31 décembre et seront ainsi comprises dans l'année suivante.

Cet accroissement réjouissant du nombre de nos membres provient en partie de la propagande faite dans le numéro de mars du «Tracteur» et du fait qu'une modeste prime encourageait ceux qui nous gagnaient de nouveaux membres. Ce sont les Sections de Berne et de Zurich qui ont eu le plus de succès dans leur campagne. Le Comité central tient à exprimer ici également sa vive gratitude à tous les membres et à toutes les Sections qui, faisant suite à notre appel, nous ont gagné de nouveaux adhérents. Etant donné que moins de 50 % de tous les propriétaires de tracteurs sont organisés, nous terminons ce chapitre en priant instamment nos amis de nous amener, l'an prochain également, de nouveaux membres. N'oublions pas que, par exemple, le dernier mot sur la revision de la loi sur la circulation des véhicules à moteur n'a pas encore été dit, et que la collaboration personnelle de tous les intéressés est plus nécessaire que jamais. Continuons à œuvrer en commun et efficacement avant qu'il ne soit trop tard.

Les **rapports** entre le **Comité** et les **Sections** sont restés excellents. Le désir d'une collaboration utile dans l'intérêt des propriétaires de tracteurs est resté notre ligne de conduite constante pendant toute l'année et semble avoir été le principal motif de la réussite de l'activité satisfaisante de notre association. Cet effort commun s'est exprimé d'une manière efficace dans notre démonstration en faveur de la normalisation des tracteurs. Nous remercions sincèrement les Sections pour leur collaboration active. De notre côté, nous les assurons, pour l'avenir également, de notre entier appui et de notre énergique soutien.

Nous nous étions plaints dans notre dernier rapport du manque de contact entre notre association et les membres. Nous pouvons constater avec satisfaction qu'au cours de l'année nos membres nous ont fait des suggestions, exprimé des vœux, ou fait part de leur opinion soit directement, soit par l'intermédiaire des Sections. Il est vrai que ces lettres ne sont pas nombreuses. Nous ne sommes toutefois pas exigeants, et nous reconnaissons et apprécions cet effort et prions nos membres de poursuivre l'année prochaine également cette utile collaboration.



«Le fonctionnement de nos motofaucheuses»

tel est le titre du fascicule no 2 des publications de l'Ass. s. de propriétaires de tracteurs

13 pages — prix 80 cts.

12 illustrations

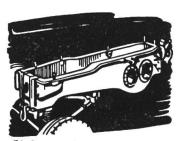
Commandez cette brochure en versant fr. -.90 au compte de chèques postaux VIII 32608 (Zurich) de l'Association suisse de propriétaires de tracteurs, à Brougg.



Le TRACTEUR RENAULT 22/30 CV conserve une stabilité absolue grâce à son essieu avant articulé qui assure le contact au sol des 4 roues malgré les obstacles.

A puissance égale, il présente une adhérence très supérieure qui lui permet de travailler sans patiner dans les terres lourdes.

ROBUSTE SIMPLE MANIABLE



Châssis berceau coulé d'un seul bloc, donnant une grande résistance aux efforts de torsion et dans lequel reposent à l'abri des chocs tous les organes mécaniques.

TRACTEURS AGRICOLES RENAULT

PRIX: Fr. 7970.- + ICHA, AVEC RELEVAGE HYDRAULIQUE

6, AVENUE DE SÉCHERON, GENÈVE - TÉL. (022) 271 45

Documents douaniers pour tracteurs

Dans sa séance du 18 mars 1950, le comité directeur fut chargé par le comité central de conclure un contrat avec le Touring Club Suisse pour la remise de documents douaniers (triptyques, carnets de passages en douanes). Ce contrat a été signé le 25 mai 1950.

Les documents douaniers sont délivrés aux conditions suivantes:

a) prime d'assurance: calculée d'après les tarifs douaniers des

différents pays,

b) finance d'établissement: pour triptyques: Fr.s. 3.50

pour carnets de passages en douanes: Fr.s. 6.—

c) Les frais d'établissement sont comptabilisés pour chaque cas.

Les questionnaires peuvent être obtenus auprès du Secrétariat central, à Brougg.

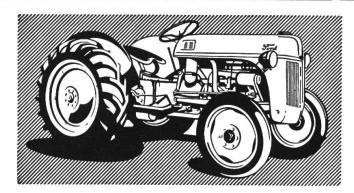
Le comité directeur.

Normalisation des machines agricoles

Il a été créé, en 1949, au sein de l'Association Suisse des fabricants et commerçants de machines agricoles, une commission de normalisation pour tracteurs et autres machines agricoles. Le 15 mai 1950, cette commission a été élargie par la participation des délégués de l'Agriculture (Secrétariat suisse des paysans, Institut du machinisme agricole (IMA) et Association suisse des propriétaires de tracteurs) et elle s'est en même temps affiliée au Bureau des normes de l'Association suisse des constructeurs de machines.

Il résultera certainement de ce qui précède une plus étroite collaboration entre les fabricants et les utilisateurs de machines agricoles en Suisse de même qu'avec l'ISO (International Organization for Standardization) qui poursuit sur le plan international le même but que la commission suisse de normalisation.

Commission technique no 26 pour machines agricoles et tracteurs: sig. Pezolt.



HENRIOD FRERES

Ateliers de Constructions Echallens Tél. 4.11.42

AGENCE OFFICIELLE TRACTEURS
FORDSON

Important stock de pièces de rechange.

Charrues portées renommées.



garantissent à votre tracteur à gazoil, à pétrole ou à essence un meilleur graissage et le maintiennent propre!

H.R. Koller & Cie., Winterthour

Représentant: Justin Chollet, Avenue Eglantine 22, Lausanne

Conducteurs de Tracteurs:

«Circulez comme il se doit»

tel est le titre du fascicule no 1 des publications de l'Association suisse de propriétaires de tracteurs.

16 pages — prix: 80 cts.43 illustrations, 11 esquisses.

Commandez cette brochure en versant fr. -.90 au compte de chèques postaux VIII 32608 (Zurich) de l'Association suisse de propriétaires de tracteurs, à Brougg.



Un fonds d'action pour la prévention des accidents de la circulation routière

Le 27 juillet 1950 s'est constituée au siège de la compagnie suisse d'assurances-accidents à Winterthour une commission pour la prévention des accidents. Elle a appelé a sa présidence M. Biberstein, directeur général de la «Zürich», compagnie d'assurances-accidents et responsabilité civile, et à sa vice-présidence M. J. Britschgi, directeur du T.C.S. Participent à cette action d'une part l'Automobile Club de Suisse (A.C.S.), le Touring Club suisse (T.C.S.), l'Association suisse des propriétaires d'autocamions (A.S.P.A.) et d'autre part les compagnies d'assurances-accidents et responsabilité-civile. Elle mettra à disposition des moyens propres à l'amélioration de la discipline des usagers de la route, au développement de l'enseignement de la circulation à la jeunesse écolière et à l'intensification du contrôle technique des véhicules en circulation. Les initiatives de ce genre des autorités et associations jouiront de la priorité. La commission a décidé entre autres sa participation financière à la production du matériel d'instruction nécessaire à l'enseignement de la circulation.

Statut des transports automobiles (STA)

Procédure d'opposition.

Le No. 174 de la «Leuille officielle suisse du commerce», du 28 juillet 1950, contient la 167ème publication de demandes de concession se répartissant comme suit:

Transport de choses:

Demandes de transfert d'une concession de transport provisoire:

1 demande de Bulle, 2 de Genève.

Demandes de modification d'une concession de transport définitive:

1 demande de Les Enfers BE, 1 de la Roche FR, 1 de Chironico TI.

Délai d'opposition: 28 août 1950.

Le No. 192 de la «Feuille officielle suisse du commerce», du 18 août 1950, contient la 168ème publication de demandes de concession se répartissant comme suit:

Transport de choses:

Demande de transfert d'une concession de transport provisoire:

1 demande d'Estavayer-le-lac FR.

Demande d'ouverture d'une nouvelle entreprise soumise à concession:

1 demande de Corseaux sur Vevey VD.

Délai d'opposition: 17 septembre 1950.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser au secrétariat central, à Brougg AG (tél. (056) 4 20 22).

Les oppositions formulées ultérieurement ne seront acceptées, en effet, ni par l'office fédéral des transports, ni par la TAG.

Les oppositions doivent être adressées à l'office fédéral des transports en 2 exemplaires. Il est recommandable d'envoyer, en plus, 1 copie au secrétariat central.

Droit de reproduction réservé

«LE TRACTEUR»

Rédaction, administration et régie des annonces: Secrétariat central de l'Association suisse de Propriétaires de Tracteurs, Pestalozzistr. 5, Case, Brougg/Arg. - Tél. (056) 4 20 22. Compte postal VIII 32608 Zurich

Prix d'abonnement: frs. 7.— par an Gratuit pour les membres de l'Association Paraît tous les mois

Prix d'insertion

1/1 page = frs. 95.—, $^{1/2}$ = frs. 55.—, $^{1/4}$ = frs. 30.—, $^{1/8}$ = frs. 17.50, prix réduits pour insertions à l'abonnement - Petites annonces: $^{1/15}$ page = frs. 8.—, 2 /15 = frs. 15.—, 3 /15 = frs. 22.—

Imprimerie: Schill & Cie., Lucerne